

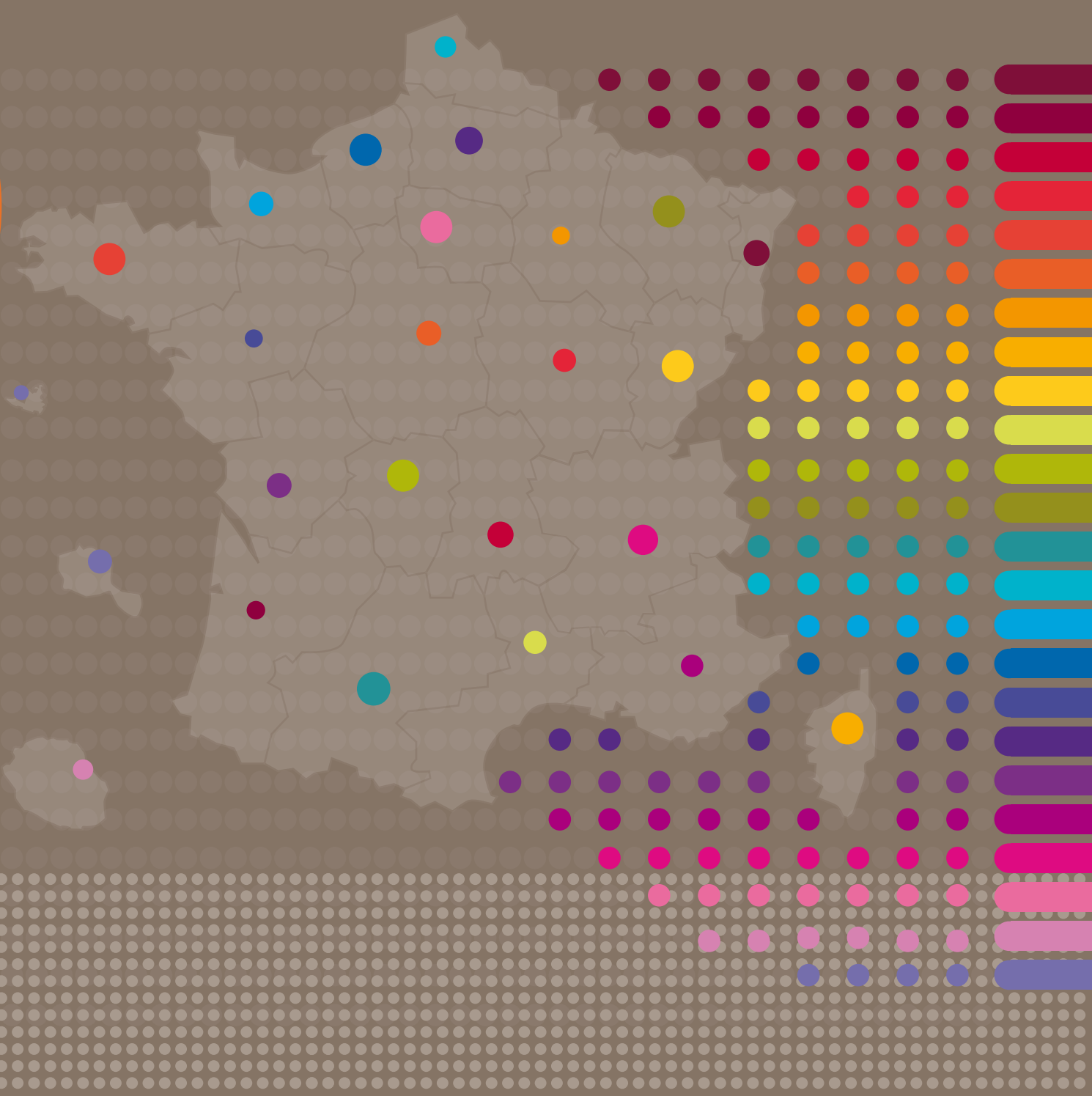
ATLAS RÉGIONAL

Effectifs d'étudiants
en 2010-2011

Janvier
2012



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



Cet ouvrage est édité par

**le ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**

Sous-direction des systèmes d'information
et études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

**Réalisation / Département des outils
d'aide au pilotage**
Yann Caradec
Patrick Marchegay
Marie-Hélène Prieur

Contributions à cette édition

Bruno Lutinier
Sylvaine Péan
Fanny Thomas

Maquette

Kory_Grafik

Impression

Ovation

Vente Depp / DVE

61, 65 rue Dutot
75015 Paris cedex 15

PRÉFACE

L'atlas régional des effectifs étudiants présente une approche territorialisée des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs et ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération selon les types de formation.

Dans la 1^{ère} partie, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, par grands secteurs disciplinaires ou par cycles d'étude. Elles permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Dans la 2nde partie, chaque carte régionale, outre ses propres formations, présente les formations des régions voisines, gommant ainsi les effets liés aux découpages administratifs.

Les représentations graphiques de la structuration institutionnelle des sites, aux niveaux national et régional, fournissent une approche intéressante de l'organisation de l'enseignement supérieur.

L'atlas reflète ainsi la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires.

La qualité des données est garantie par le système d'information qui en permet une remontée annuelle fiabilisée. Une attention particulière est portée à l'accompagnement de ces données pour faciliter leur compréhension.

Cet atlas constitue ainsi un outil indispensable pour une bonne appréhension de

la structuration territoriale de notre enseignement supérieur et pour l'élaboration de stratégies territoriales.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la stratégie nationale d'enseignement supérieur et à sa traduction territoriale, au moment où cette composante est au cœur de la politique d'enseignement supérieur avec les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ou le programme Investissements d'Avenir, pour lequel recherche et enseignement supérieur sont indissociables.

Dans le nouveau contexte d'autonomie accrue des établissements, créé par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), cet atlas permet à leurs responsables une élaboration raisonnée de leur propre projet de développement.

Olivier Lefebvre

Sous-directeur des systèmes d'information
et études statistiques

*Direction générale pour l'enseignement supérieur
et l'insertion professionnelle*

*Direction générale pour la recherche
et l'innovation*

Notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le nouveau zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'INSEE à partir du recensement de la population 2007.

Mayotte a changé de statut le 31 mars 2011, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Pour la publication des statistiques, ce changement de statut sera pris en compte à partir de la rentrée 2011, soit dans l'édition 2011-2012 de l'atlas régional des effectifs étudiants.

Pour en savoir plus

L'atlas régional des effectifs étudiants est consultable et téléchargeable sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



The screenshot shows the website interface for 'ATLAS RÉGIONAL : LES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS'. At the top, there is the logo of the Ministry of Higher Education and Research. Below it, a navigation bar includes links for 'MINISTÈRE', 'STRATÉGIE ET ORGANISATION', 'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR', 'RECHERCHE', 'INNOVATION', 'EUROPE ET INTERNATIONAL', and 'RESSOURCES HUMAINES'. The main content area is titled 'ATLAS RÉGIONAL : LES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS' and includes a search bar, a 'RECHERCHER' button, and a list of 'SERVICES EN LIGNE' such as 'Bulletin officiel (B.O.)', 'Géoparc', 'Admission Parc-Doc', and 'Donnée rétrospective de l'enseignement supérieur'. A 'FOCUS' section is also visible. The main content area displays the title 'Atlas régional : effectifs d'étudiants en 2009-2010' and a 'Brochure' download link. A map of France is shown with a color-coded legend for regions. The page also includes social media icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn.



Sommaire des cartes et tableaux

L'enseignement supérieur en France	07		
01. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011	08		
02. Les sites de l'enseignement supérieur	09		
03. Les sites des universités	15		
04. Les évolutions	24		
L'enseignement supérieur en région	29		
● Alsace	33	● Nord-Pas-de-Calais	111
● Aquitaine	39	● Basse-Normandie	117
● Auvergne	45	● Haute-Normandie	123
● Bourgogne	51	● Pays de la Loire	129
● Bretagne	57	● Picardie	135
● Centre	63	● Poitou-Charentes	141
● Champagne-Ardenne	69	● Provence-Alpes-Côte d'Azur	147
● Corse	75	● Rhône-Alpes	153
● Franche-Comté	81	● Île-de-France	161
● Languedoc-Roussillon	87	● Départements d'outre-mer	179
● Limousin	93	● Collectivités d'outre-mer	185
● Lorraine	99		
● Midi-Pyrénées	105	Annexes	191
		Définitions	192
		Lexique	193
		Sigles	194
		Abréviations	194

L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Basse-Normandie
- Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes
- Île-de-France
- Départements d'outre-mer
- Collectivités d'outre-mer

Comment lire les tableaux

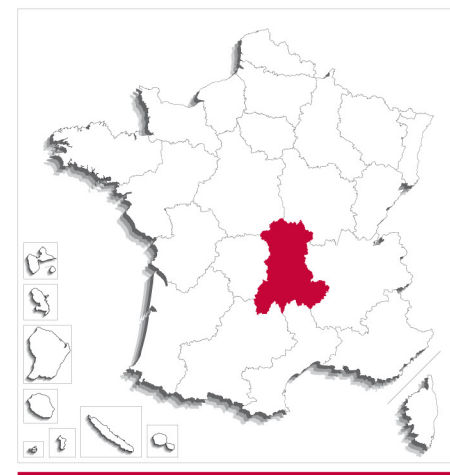
implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
XX -Département 1																	
Unité Urbaine 1																	
Unité Urbaine 2	Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 192.																
Unité Urbaine 3																	
Commune 3-1																	
Commune 3-2																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5	← Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.																
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7	← Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales.																
Unité Urbaine 8	← Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. Les limites définies dans cette édition sont celles définies par INSEE en 2010.																
Commune 8-1																	
Commune 8-2																	
Commune 8-3																	
Commune 8-4																	
Unité Urbaine 9*	← Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.																
Commune 9-1																	
XX -Département 2																	
Unité Urbaine 10	← Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.																
Commune 10-1																	
Unité Urbaine 9*	←																
Commune 9-2																	
Commune 9-3																	
Commune 9-4																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12	← Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.																
Commune 12-1																	
Commune 12-2																	
Commune 12-3																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15																	
Commune 15-1																	
Total régional																	

Effectifs d'étudiants en 2010-2011 par région

régions	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales *	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
Alsace	2 374	6 276	3 951	46 464				1 563			412	201	1 575	4 149	1 027	67 992	3 205
Aquitaine	2 944	11 799	5 350	65 269	1 893			1 631			8 215	639	1 849	6 750	1 142	107 481	3 939
Auvergne	1 400	5 138	2 803	26 881				1 227			1 888	1 448	799	2 848	495	44 927	2 157
Bourgogne	1 726	5 497	2 607	23 511	519			404			1 778	395	340	3 326	598	40 701	1 729
Bretagne	3 620	14 009	6 478	62 141				6 346	433	1 521	2 811	754	2 510	5 954	4 092	110 669	7 136
Centre	2 253	7 686	4 279	31 657				1 060			1 386	51	742	5 167	311	54 592	2 689
Champagne-Ardenne	1 125	5 433	3 098	18 021			2 418	561			5 319		325	2 510	352	39 162	2 324
Corse	99	524	428	3 392							87	135		322	87	5 074	
Franche-Comté	956	4 564	2 595	17 000			2 545	860			460		208	2 501	320	32 009	2 977
Languedoc-Roussillon	2 319	10 865	4 012	63 371				1 589		120	3 745	161	1 584	4 960	2 068	94 794	2 538
Limousin	461	3 225	1 713	12 361				571			88		127	2 203	273	21 022	1 023
Lorraine	2 340	8 565	5 413	42 765		3 844		2 356			1 424	167	1 219	6 248	990	75 331	6 634
Midi-Pyrénées	3 611	11 269	6 425	66 350	41	3 498		6 878		2 814	4 754	110	1 786	4 593	4 035	116 164	9 316
Nord-Pas-de-Calais	5 389	18 658	7 466	88 304				6 600		5 984	7 120	448	3 140	11 278	2 200	156 587	9 149
Basse-Normandie	1 164	4 986	2 859	21 062				1 162			1 211	18	316	2 993	914	36 685	1 419
Haute-Normandie	1 343	6 110	4 043	26 813				3 455			4 605	165	992	3 758	1 223	52 507	3 772
Pays de la Loire	4 040	15 816	5 646	56 723				7 254		6 898	5 097	281	3 390	5 498	3 775	114 418	8 630
Picardie	1 081	6 012	2 897	19 346			3 799	2 410			1 525		196	4 489	716	42 471	4 921
Poitou-Charentes	1 123	5 451	3 087	27 431				1 592			3 376	243	495	3 033	381	46 212	1 940
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 467	16 535	8 073	97 552	97			2 647		91	10 524	121	4 108	9 469	2 365	157 049	4 697
Rhône-Alpes	8 181	23 094	14 625	138 397	4 454			11 187	1 528	4 618	13 919	768	6 743	12 677	6 975	247 166	17 285
Total province	53 016	191 512	97 848	954 811	7 004	7 342	8 762	61 353	1 961	22 046	79 744	6 105	32 444	104 726	34 339	1 663 013	97 480
Île-de-France	25 568	43 540	17 709	342 399	30 006			24 360	2 765	4 521	41 327	2 016	35 133	28 486	20 956	618 786	28 580
Total métropole	78 584	235 052	115 557	1 297 210	37 010	7 342	8 762	85 713	4 726	26 567	121 071	8 121	67 577	133 212	55 295	2 281 799	126 060
Guadeloupe	352	1 725	137	5 738									43	634	127	8 756	
Guyane	45	396	152	1 832										256		2 681	
Martinique	362	1 936	119	4 685						96			110	586	183	8 077	
La Réunion	531	3 138	511	11 142						150			256	1 476	162	17 366	135
Total DOM	1 290	7 195	919	23 397							246		409	2 952	472	36 880	135
Total France hors COM	79 874	242 247	116 476	1 320 607	37 010	7 342	8 762	85 713	4 726	26 567	121 317	8 121	67 986	136 164	55 767	2 318 679	126 195
Collectivités d'outre-mer	207	1 920		5 661						225	79				219	8 311	
Total France entière	80 081	244 167	116 476	1 326 268	37 010	7 342	8 762	85 713	4 726	26 792	121 396	8 121	67 986	136 164	55 986	2 326 990	126 195
Étranger				21												21	
Total général	80 081	244 167	116 476	1 326 289	37 010	7 342	8 762	85 713	4 726	26 792	121 396	8 121	67 986	136 164	55 986	2 327 011	126 195

* effectifs de l'année 2009-2010

AUVERGNE



Enseignement supérieur

44 927 étudiants inscrits en 2010-2011, accueillis dans 18 sites d'enseignement supérieur dont 6 sites ayant une ou plusieurs implantations d'universités. Parmi les étudiants, 89,1 % sont inscrits dans le secteur public et 66,1 % en université (IUT compris).

évolution du nombre d'étudiants

	2005	2010	
Auvergne	42 646	44 927	+ 5,3 %
France métro + DOM	2 283 210	2 318 679	+ 1,6 %
pois de la région	1,9 %	1,9 %	

bacheliers - session 2010

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2005	taux de réussite au bac	bacheliers en proportion dans une génération	taux d'inscription des bacheliers dans l'ens. sup.*
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble				
Auvergne	4 955	2 353	2 566	9 874	- 1,6 %	87,0 %	65,8 %	75,6 %
France métro + DOM	279 751	133 431	118 586	531 768	+ 5,0 %	85,6 %	65,5 %	74,9 %

* Taux calculé pour les étudiants dont on connaît la région d'obtention du baccalauréat. Le taux national ainsi obtenu (numérateur et dénominateur calculés sur un même champ) permet les comparaisons entre régions mais il est plus faible (74,9 %) que le taux national réel calculé sans tenir compte de la région d'obtention du baccalauréat (78,0 %).

Population

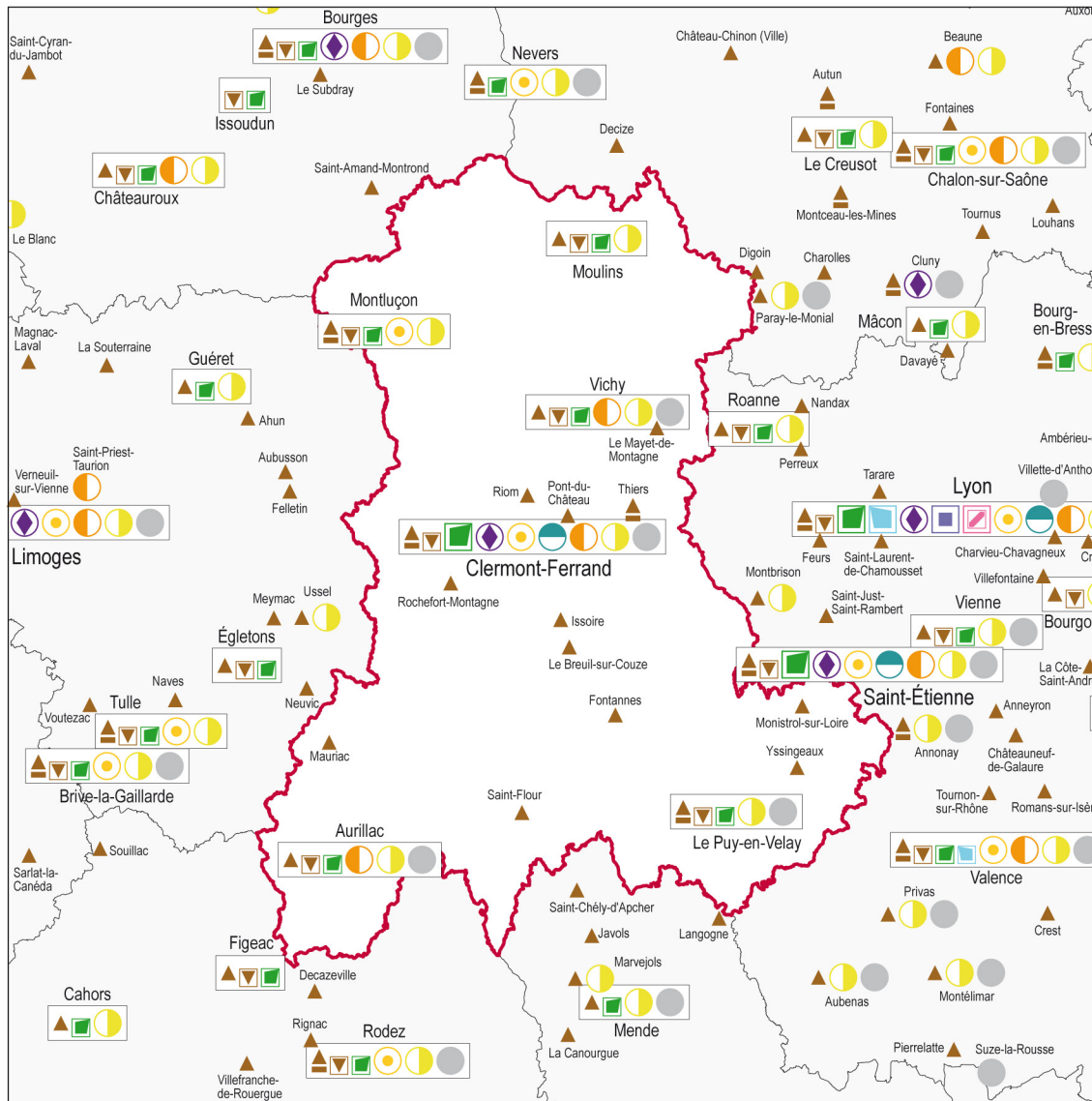
population sans doubles comptes

1 343 964	habitants en 2009, soit
2,1 %	de la population de la France *
52	habitants au km ²
* métropole + DOM	

évolution et poids des 17-25 ans

	2005	2010	
Auvergne	140 152	135 275	- 3,5 %
France métro + DOM	7 306 638	7 349 336	+ 0,6 %
pois de la région	1,9 %	1,8 %	

Filières de l'enseignement supérieur en 2010-2011



Types de filières par unité urbaine

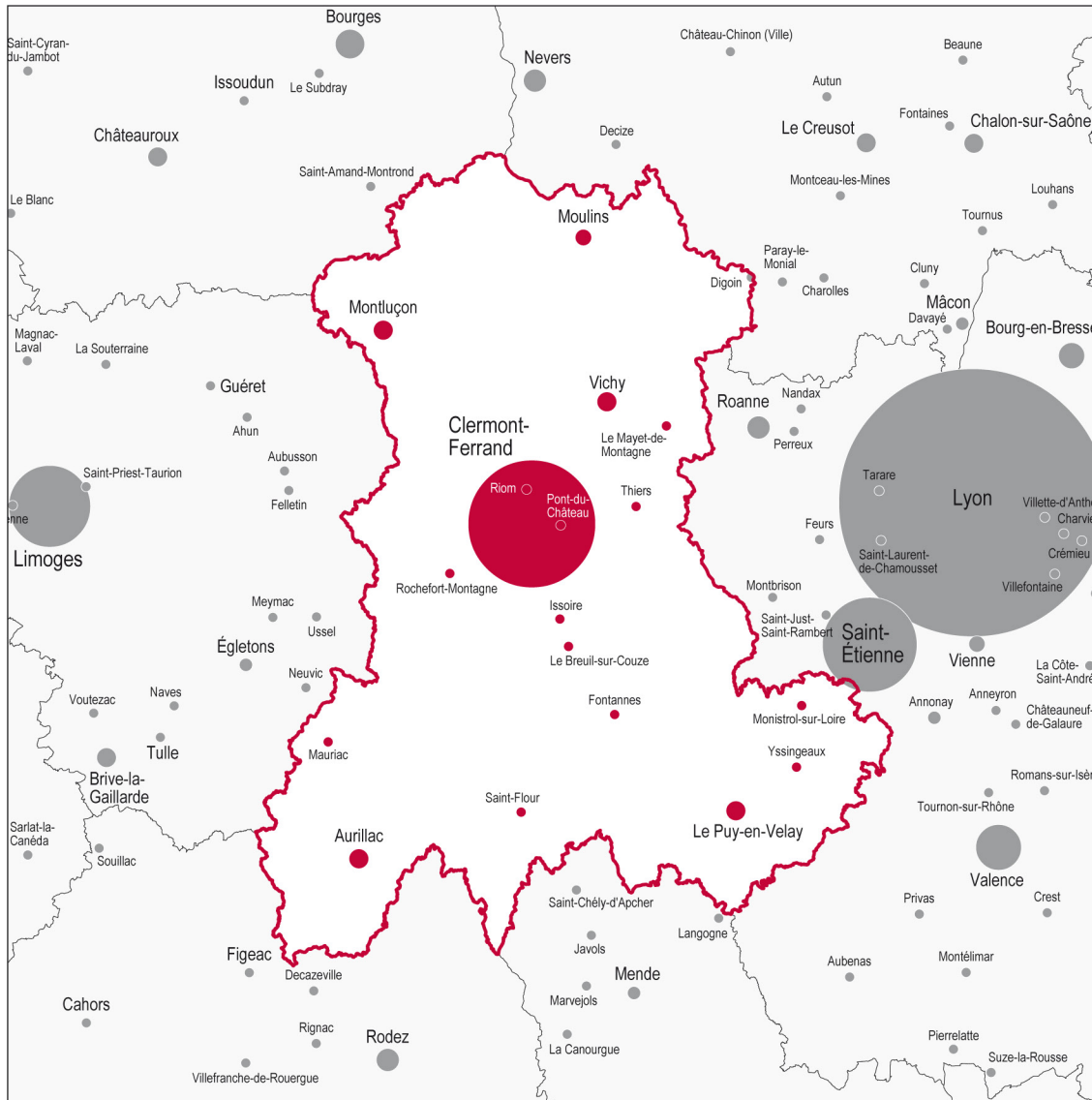
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Sièges d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sites secondaires d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie - UT
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Écoles normales supérieures - ENS
- Établissements universitaires privés
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

Le cartouche blanc indique le caractère universitaire du site

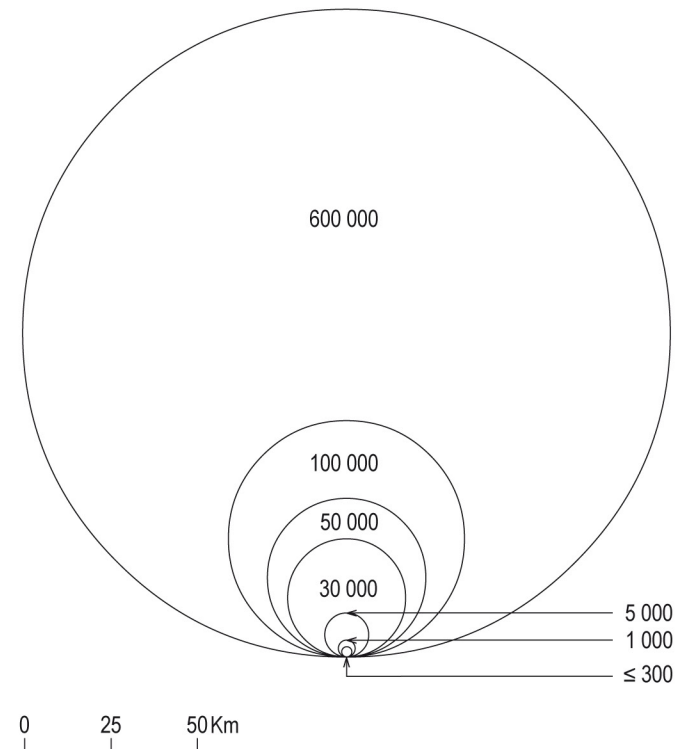


Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011

AUVERGNE



Nombre d'étudiants inscrits par unité urbaine



Effectifs d'étudiants inscrits en universités et formations d'ingénieurs en 2010-2011

nombre d'étudiants inscrits dans les universités, par établissement et par unité urbaine

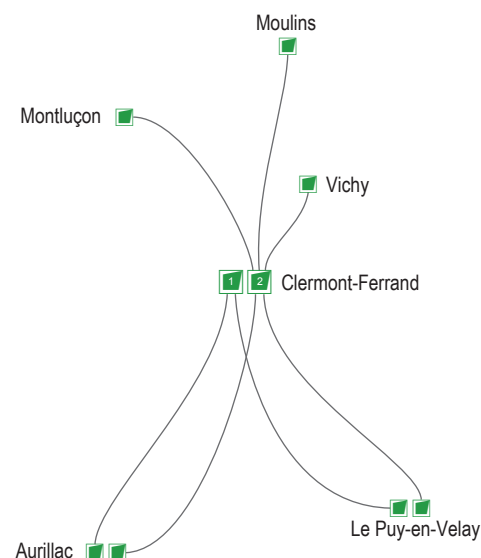
établissements par unité urbaine	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	IUT	ingénieurs	santé	
Clermont-Ferrand 1	9 389	5 946	328	2 115	3 837		15 663
Aurillac	648			462			648
Clermont-Ferrand	8 360	5 946	328	1 372	3 837		14 634
Le Puy-en-Velay	381			281			381
Clermont-Ferrand 2	8 755	4 625	641	688	930		14 021
Aurillac		40					40
Clermont-Ferrand	7 632	4 176	641		904		12 449
Le Puy-en-Velay	37	139					176
Montluçon	657	26		475	26		683
Moulins	187	100		134			287
Vichy	242	144		79			386

nombre d'étudiants inscrits dans les universités, par unité urbaine

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	IUT	ingénieurs	santé	
Aurillac	648	40		462			688
Clermont-Ferrand	15 992	10 122	969	1 372	904	3 837	27 083
Le Puy-en-Velay	418	139		281			557
Montluçon	657	26		475	26		683
Moulins	187	100		134			287
Vichy	242	144		79			386
Auvergne	18 144	10 571	969	2 803	930	3 837	29 684

universités : sites sièges et sites secondaires

Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'INSEE (2010).



nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs, par unité urbaine

implantations	type d'établissements						total
	univ.	gd. étab. MESR	INP	UT	autres étab. MESR	étab. autres ministères	
Clermont-Ferrand	904				870	357	2 131
Montluçon	26						26
Auvergne	930				870	357	2 157

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011

AUVERGNE

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
03 - Allier	117	1 337	688	668							140		50	1 072	24	4 096	26
Le Mayet-de-Montagne		22														22	
Montluçon	117	324	475	208							140			260		1 524	26
Moulins		300	134	153										398		985	
Moulins		91	134	153										398		776	
Yzeure		209														209	
Vichy		691	79	307									50	414	24	1 565	
Cusset		492												24		516	
Vichy		199	79	307									50	414		1 049	
15 - Cantal		500	462	226									39	255	48	1 530	
Aurillac		393	462	226									39	255	48	1 423	
Mauriac		32														32	
Saint-Flour		75														75	
43 - Haute-Loire	18	831	281	276										280	77	1 763	
Fontannes		81														81	
Le Puy-en-Velay	18	583	281	276										280	77	1 515	
Brives-Charensac		90		101												191	
Le Puy-en-Velay	18	409	281	175										280	77	1 240	
Vals-près-le-Puy		84														84	
Monistrol-sur-Loire		54														54	
Yssingeaux		113														113	
63 - Puy-de-Dôme	1 265	2 470	1 372	25 711				1 227			1 748	1 448	710	1 241	346	37 538	2 131
Clermont-Ferrand	1 233	1 954	1 372	25 711				1 227			1 748	1 448	710	1 241	346	36 990	2 131
Aubière			1 372	5 871			872								51	8 166	1 776
Chamalières		242		295												537	
Clermont-Ferrand	1 147	1 555		19 545						1 748	1 448	710	1 241	295		27 689	
Courmon-d'Auvergne		49														49	
Lempdes	86	108					355									549	355
Issoire		102														102	
Le Breuil-sur-Couze		18														18	
Pont-du-Château		44														44	
Riom		184														184	
Rochefort-Montagne		36														36	
Thiers	32	132														164	
Auvergne	1 400	5 138	2 803	26 881				1 227			1 888	1 448	799	2 848	495	44 927	2 157

Annexes

- Définitions
- Lexique
- Sigles
- Abréviations

Définitions

	sources	champs des données
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJVA ou des autres ministères.
Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESE, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJVA ou des autres ministères.
Instituts Universitaires de Technologie (IUT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités dans les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.
Universités (hors IUT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DAEU, enseignement à distance, y compris les formations d'ingénieurs, non compris les étudiants en formations DUT et assimilés. Depuis 2008-2009, les effectifs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10) sont désormais comptabilisés dans les autres formations d'ingénieurs.
Grands établissements	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 14 grands établissements soit Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
Instituts nationaux polytechniques (INP)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les INP de Lorraine et de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Universités de technologie (UT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10), des écoles publiques sous tutelle du MESR (Ecoles centrales hors Paris, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles Normales Supérieures (ENS)	SIES : système d'information SISE	Toutes formations de ces écoles.
Etablissements d'enseignement universitaire privés	SIES : système d'information SISE	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	SIES : enquête n°26 et SISE	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	SIES : enquête n°26	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	SIES : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2009-2010 reconduites en 2010-2011.
Autres écoles de spécialités diverses	DEPP : système d'information SCOLARITE SIES : enquête n°18 SIES : enquête n°26 Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Population	INSEE : recensement de la population 2009	Somme des populations municipales des communes qui composent une région.
Population des 17-25 ans	INSEE : estimation de population par âge	Estimation de la population âgée de 17 à 25 ans au 1 ^{er} janvier. Données provisoires pour 2010.

Lexique

	définitions
Premier, deuxième et troisième cycle	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
Bacheliers en proportion dans une génération	Proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.
Commune rurale	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
Commune urbaine	Commune appartenant à une unité urbaine.
Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
Formations d'ingénieurs universitaires	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
Grands établissements MESR	Ensemble de 14 Grands établissements sous tutelle du MESR : Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
Population	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
Site d'enseignement supérieur	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
Site d'enseignement supérieur universitaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités).
Site secondaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités) hors du site siège.
Site siège	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'une université et assimilé.
Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
Taux de réussite au baccalauréat	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
Unité urbaine	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'INSEE en 2010.
Universités	Ensemble des 81 universités publiques y compris le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.
Universités et assimilés	Ensemble des universités françaises et des grands établissements du MESR.

Sigles

BTS	Brevet de technicien supérieur
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
COM	Collectivités d'outre-mer
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUFR	Centre universitaire de formation et recherche
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisée
DOM	Départements d'outre-mer
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EHESS	Ecole des hautes études en sciences sociales
ENS	Ecole normale supérieure
ENSAM	Ecole nationale supérieure des arts et métiers
IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IUT	Institut universitaire de technologie
MENJVA	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
NFI	Nouvelle formation d'ingénieur
PACA	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi des étudiants
STS	Section de techniciens supérieurs
UT	Université de technologie

Abréviations

adm.	administratives
archit.	architecture
ass.	assimilés
éc.	écoles
ens.	enseignement
form.	formations
gd. étab.	grands établissements
ing.	ingénieurs
métro.	métropolitaine
min.	ministères
soc.	sociales
sup.	supérieur
univ.	université ou universitaire

- **L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France**

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation au PCRD, publications, brevets... sont les thèmes abordés dans les 42 fiches de cet ouvrage dont la partie recherche a été enrichie pour cette quatrième édition.



- **Vous recherchez une information statistique**

Demandes téléphoniques ou écrites
Centre de documentation
61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15
Téléphone 01 55 55 73 58
Courriel depp.documentation@education.gouv.fr

- **Vous désirez consulter les publications du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Internet www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

- **Vous désirez obtenir des publications du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Catalogues, achats, abonnements
DEPP Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15
Vente 01 55 55 72 04
Télécopie 01 55 55 72 29

ATLAS RÉGIONAL

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques

1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

DEPP/Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

atlas.regional@education.gouv.fr

Prix 15 euros

Depp 005 10 362

ISSN en cours

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2011

ISBN 978-2-11-128194-3



Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05